



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège  
Geneviève  
de Gaulle-Anthonioz  
académie  
Orléans-Tours

Les Bordes, le 09 décembre 2016  
Aux parents d'élèves  
Des classes de 3<sup>ème</sup>

Objet : Suivi des élèves et orientation post 3<sup>ème</sup>

Collège  
Geneviève De Gaulle-  
Anthonioz

Le Principal

T 02 38 29 15 16  
F 02 38 29 15 25  
ce.0451608d  
@ac-orleans-tours.fr

30 rue du Château d'eau  
45460 LES BORDES

Site internet:  
<http://clg-anthonioz-les-bordes.tice.ac-orleans-tours.fr/eval>



Madame, Monsieur,

Afin de préparer le conseil de classe du 1<sup>er</sup> semestre fin janvier, vous allez recevoir aujourd'hui une fiche de liaison sur laquelle vous indiquerez les souhaits d'orientation post troisième pour votre enfant.

Pour vous accompagner et vous informer sur l'orientation, je vous rappelle les actions proposées par le collège et je vous prie de bien vouloir noter les dates sur votre agenda :

- La brochure Onisep « Après la 3<sup>ème</sup> » distribuée à l'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup> par l'établissement, **vendredi 9 décembre**.
- **5 ou 6 janvier** (à confirmer) : Forum de l'orientation à Orléans
- Le **lundi 6 février** : Présence au collège des chefs d'établissements des Lycées de Gien, l'après midi pour les élèves, le soir à 18h pour les parents.
- **Judi 9 février**, Forum de l'orientation à Gien
- Un entretien individuel d'orientation pour l'élève et sa famille, avec un professeur ou un responsable du collège, **le 7 mars ou le 9 mars**, suivant le planning qui vous sera proposé.
- La possibilité toute l'année de rencontrer la Conseillère d'Orientation Psychologue du collège, **le lundi** sur rendez vous (tel. au secrétariat du collège).
- Remise du bulletin périodique par le professeur principal, suite au conseil de classe du 1<sup>er</sup> semestre, **le jeudi 2 février**.

Je vous encourage vivement, si vous êtes intéressés par un **lycée hors du secteur de Gien**, à vous rendre aux portes ouvertes proposées par ces établissements, et pour le moins à leur téléphoner ([liste complète des Portes ouvertes sur le site du collège](#)).

Soyez vigilants quant aux dates de pré inscriptions ou de dépôt de dossier pour les options particulières ou filières que votre enfant souhaiterait demander. Si une

dérogation est nécessaire, il faudra en faire la demande écrite (imprimé spécifique du rectorat disponible au secrétariat, généralement à partir de mars/avril).



Je rappelle que les habitants de Bouzy la Forêt et de St Aignan des gués peuvent choisir le lycée Bernard Palissy de Gien ou le lycée Jacques Monod de St Jean de Braye comme lycée GT de secteur, sans demande de dérogation.

2/2

Je vous rappelle que le site internet du collège et l'application Pronote sont mis à jour régulièrement pour vous donner toutes les informations relatives au fonctionnement et à la vie de l'établissement.

Dans un courrier précédent, toujours en ligne sur le site du collège, je vous ai transmis des informations sur le nouveau DNB. Ci-joint un nouveau document communiqué par le Ministère de l'éducation nationale à destination des parents.

A noter, les dates du DNB 2017 viennent d'être modifiées et fixées au jeudi 29 et au vendredi 30 juin.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Etablissement  
Laurent Foussereau

